

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DU 7 MAI 2022

De 10h00 à 16h30, en présentiel au NOVOTEL de Noisy-le-Grand

Présents :

Membres du comité directeur : Julien BLANCHET / Mario BOURDAGEAU / Michel CARLIEZ (après-midi) / Sylvie COMMEUREUC / Bruno GARES / Grégory GOETZ / Grégory LAFON / Karine MORTECLETTE / Julien RICHET COOPER / Emmanuelle RODRIGUEZ / Brigitte SAINT BONNET / Thérèse SALVADOR / Véronique SOLIVELLAS MASSUEL / Sylvie SORMAIL / Marie-Noëlle WATTIER VERVOITTE

Excusés : Marjorie AUFRERE pouvoir à Marie-Noëlle WATTIER VERVOITTE / Viviane BARCLAY pouvoir à Mario BOURDAGEAU / Franck BELLEVIER pouvoir à Grégory GOETZ / Jean-Jacques BENA / Sylvain BOUQUET pouvoir à Sylvie COMMEUREUC / Brigitte BRIEU VERDEAUX / Michel CARLIEZ (matin) / Rémy DELHOMME / Laura FLESSEL COLOVIC pouvoir à Julien RICHET COOPER / Jean-Marc GUENET pouvoir à Karine MORTECLETTE / Philippe LAFAY pouvoir à Michel CARLIEZ (après-midi) / Hugues LE MERRE / Jean-Michel LUCENAY pouvoir à Grégory LAFON / Caroline Merialdo pouvoir à Bruno GARES / Nicolas REGNARD pouvoir à Brigitte SAINT BONNET / Paule RICHARD pouvoir à Véronique SOLIVELLAS MASSUEL / Claire RIGOUSTE pouvoir à Thérèse SALVADOR / Sébastien ROBINEAUX pouvoir à Emmanuelle RODRIGUEZ / Alain VARILLE pouvoir à Sylvie SORMAIL

Président(e)s de comités régionaux : Jean-Christian CARRIE (Occitanie) / Marie-Claude GUILLAUME (Guadeloupe) / Yannick LE CLEAC'H (Centre Val de Loire) / René MERIL (Martinique)

Excusés : Mohamed DHAOUADI (Normandie) / Denis GALLOT (Grand Est) / Alain GARNIER (Région Sud) / Pascale ISAUTIER (La Réunion) / Luck MARTIN BOUYER (Hauts de France) / Guillaume MICHON (Pays de la Loire) / Luc MONTBLANC (Ile de France) / Lionel POSSELT (Bretagne) / Dominique VEYRAC (Bourgogne-Franche Comté) / Pierre VITALI (Corse)

Invités : Patrick GROC / Olivier HANICOTTE / Jean-Noël HAUTEFAYE / Sylvie LE MAUX / Jean-Yves ROBIN / Virginie THOBOR

Excusés : Clément CAMBEILH / Christophe CONRAD / Pierre GUICHOT / Frantz MULLER

Le quorum étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer.

1/ Accueil par le président

Le président ouvre la séance et remercie les services de la fédération et la direction technique pour le travail effectué. Il précise qu'il faut rester prudent face au Covid qui perdure.

2/ Approbation du projet de PV du 19 mars 2022

Aucune remarque

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3/ Règlement disciplinaire : validation du nouveau texte

Mathieu GOARIN, juriste, présente le nouveau règlement disciplinaire aux membres du comité directeur en vue de son adoption.

Deux nouveautés :

- 1) Une modification sur la forme → le texte reprend le format type du Code du Sport ainsi que les préconisations du CNOSF.
- 2) La mise en conformité en vigueur. Conséquence → la commission de discipline devra statuer sur chaque carton noir.

Julien BLANCHET demande si la commission se réunit automatiquement lors d'un carton noir. Le président lui répond par l'affirmative mais ce n'est plus réglementaire depuis 2013.

Chaque carton noir a sa problématique et ne peut être traité de la même manière. Des amendements seront proposés pour lutter contre les violences dans le sport. La commission déontologie et éthique y travaille.

En réponse à une question de Thérèse SAVALDOR, Mathieu GOARIN, juriste, mentionne les différences qui existent entre les différentes procédures judiciaires, pénales et disciplinaires.

En réponse à une question de Véronique SOLIVELLAS MASSUEL, Mathieu GOARIN explique que seul un licencié de la fédération peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire.

Ce règlement sera sujet à diverses évolutions dans les mois à venir.

Sa présentation actuelle est validée à l'unanimité.

4/ Commission fédérale : validation d'un candidat à la commission de discipline d'appel

Le bureau fédéral propose la candidature de Yann LE METAYER aux membres du comité directeur.

Validé à l'unanimité.

5/ Escrime scolaire : élargissement du dispositif périscolaire

Suite à la présentation faite par Emmanuelle RODRIGUEZ, il est demandé de préciser l'adresse à renseigner pour l'envoi des kits.

Il est évoqué la problématique de donner l'adresse de l'école. En effet, il arrive que les colis ne soient pas réceptionnés et repartent à l'expéditeur. Il est donc préférable de donner les coordonnées de l'entraîneur.

Karine MORTECLETTE pose la question des entraîneurs en autoentreprise. Peuvent-ils disposer des codes pour inscrire directement ?

Brigitte SAINT-BONNET rappelle que le club peut lui communiquer ses codes.

Ce dispositif devrait être opérationnel dès cet été.

Validé à l'unanimité.

6/ Extranet : nouvelle version

La nouvelle version de l'Extranet qui sera en place en septembre 2022 est présentée par Brigitte SAINT BONNET et Olivier HANICOTTE au comité en se connectant directement sur la préproduction.

Il s'agit bien de la migration de l'Extranet actuel vers un nouveau système.

The screenshot shows the FFE website interface. At the top, there's a header with the FFE logo, a search icon, and the user name 'M EXALTO Administrateur'. Below the header, the main navigation menu is visible on the left, including 'Accueil', 'Structures', 'Lieux de pratique', 'Personnes', 'Licences', 'Gestion des Formations', 'Extractions', 'Outils', 'Administration', and 'Développeur'. The main content area displays several data cards:

- 51 566** (up from 11 830): Prise de licences. N-1 : 39 736 licences à la même période.
- 794** (up from 714): Affiliations enregistrées. N-1 : 80 affiliations enregistrées à la même période.
- 51 566**: Evolution du nombre de licences annuelles.
- 20 105** (up from 8 605): Nouveaux licenciés. N-1 : 11 500 nouveaux licenciés à la même période.
- 15** (up from 15): Nouvelles affiliations. N-1 : 0 nouvelles affiliations à la même période.

At the bottom, there's a banner 'Bienvenue sur notre nouveau Portail de Gestion' with an image of fencers, and a section 'Licences par discipline' for the 2021-2022 season with a 'Tri par type de licence' button.

Les membres du CD ont pu découvrir le menu qui se trouve sur le côté et qui est beaucoup plus agréable et contextuel. Les affiliations et prises de licences pourront se faire plus facilement.

Les codes d'entrées se feront par le nom de la personne et non par un identifiant et peut ainsi répondre aux règles RGPD.

Chaque personne inscrite dans le système peut avoir un rôle particulier. Licencié en est un.

Chaque licencié pourra accéder à son espace pour y trouver ses renseignements, les compléter si besoin, ainsi que tout son historique : ses résultats, ses diplômes etc... (Nous conservons l'historique directement accessible jusque 11 ans en arrière).

Les documents de chaque structure pourront être téléchargés sur le système (statuts, comité directeurs etc...) ce qui signifie qu'au changement d'une personne ayant un rôle (président, trésorier, secrétaire) les documents seront toujours accessibles et rattachés à la structure : (club, comité, ...).

Le système permet plus de souplesse et pourra être évolutif (après la rentrée 2022-2023).

Pour l'instant il est en test sur les affiliations licences. Dès que les éléments sportifs seront validés, toute la partie sportive, formation, classement sera intégrée.

Les évolutions auront lieu tout au long de l'année, une formation est à prévoir avec les régions puis les clubs, avant la fin de l'année sportive, afin de faciliter la mise en œuvre.

Une partie « actualité » à chaque niveau sera possible afin d'intégrer des documents ou informations importantes.

L'Extranet sera entièrement « responsive » c'est à dire accessible à partir d'un téléphone mobile.

Le paiement en ligne des inscriptions aux compétitions est prévu : l'objectif est de simplifier, de faciliter les démarches de clubs. Les solutions de paiement évoluent de mois en mois, et nous nous adapterons. Aujourd'hui le choix s'est porté sur un travail avec Hello-Asso qui est gratuit, y compris pour les clubs et pour la Fédération, ce qui fait des économies substantielles par rapport aux autres solutions de paiement qui sont payantes. Le « don » proposé par Hello-Asso n'est absolument pas obligatoire. Il suffit de refuser.

Le président aimerait qu'une liaison soit possible avec MyCoach.

Un Webinaire est prévu avec les comités régionaux et les comités interdépartementaux dans un premier temps puis avec les clubs dans un second temps.

7/ Formation (IFFE) : architecture des diplômes RNCP et fédéraux

Jean-Yves ROBIN fait une présentation à l'aide d'un PowerPoint annexé en pièce jointe.

En réponse à la question de Véronique SOLIVELLAS MASSUEL, il est rappelé que le CQP est acquis mais l'intervenant ne peut pas enseigner sur un autre club.

Quelques compléments sont apportés par Virginie THOBOR. Au niveau du ministère, se pose un souci lié à l'Europe. Elle explique qu'une réflexion est en cours pour faire évoluer le code de l'éducation.

Il existe une concurrence entre les diplômes des autres pays. Une réflexion de fond est engagée concernant le parcours formation/emploi mais aussi sur les projets des clubs dans ce domaine.

Quel niveau de diplôme pour telle activité, telle action ?

8/ Vie sportive

A) Règlement sportif 2022-2024 :

a) Règles techniques de sécurité

Validé à l'unanimité.

b) Classement

Validé à l'unanimité (moins une abstention).

c) Tableau de synthèse des compétitions

Validé à l'unanimité.

d) Equipes interClubs (EIC)

Jean-Christian CARRIÉ est favorable à la double licence mais cela implique la modification du règlement intérieur et des statuts qu'il faut valider lors d'une assemblée générale.

Pour l'instant, l'EIC est valable sous la forme proposée.

Validé à l'unanimité.

e) Calendrier prévisionnel

Validé à l'unanimité.

B) Indemnités de formation

Validé à l'unanimité.

9/ Développement

a) Point d'étape sur le plan de féminisation

b) Projet de contrat de progrès des comités régionaux

René MERIL informe les membres du CD que la Martinique a perdu la moitié de ses licenciés tous sports confondus. Deux clubs sur quatre ont failli fermer en raison de la COVID-19 et la rentrée future pose problème.

Les tests PCR sont toujours demandés avec le risque que le test soit positif pour le retour nécessitant l'isolement et la présence d'un encadrant.

c) Projet de règlement sportif de l'escrime artistique

Olivier HANICOTTE en fait la présentation à l'aide d'un PowerPoint annexé en pièce jointe.

Michel CARLIEZ remarque qu'il faut faire une distinction avec escrime « olympique » et escrime « sportive ».

Un groupe de travail s'est réuni et les propositions émises par Michel CARLIEZ ont été intégrées dans le projet de règlement.

Le quota des 40 équipes max reste à définir.

Michel CARLIEZ rappelle qu'en 2020, le championnat se tenait sur une journée et cette année ce serait sur deux jours. Olivier HANICOTTE explique que l'organisation serait une demi-journée en gymnase puis en théâtre ? Cet aménagement entre dans l'enveloppe budgétaire.

Validé à l'unanimité.

10/ Points et questions diverses

Grégory GOETZ répond aux questions diverses à l'aide d'un PowerPoint.

Question d'un licencié concernant l'étude commandée par la FFE à monsieur Stéphane LE BLEIS portant sur les pratiques compétitives la question portait sur le contenu de ce travail et le coût pour la FFE.

C'est donc un contrat classique qui portait sur l'automatisation du classement national et sur des propositions pour faire évoluer le règlement sportif pour un montant de 3 600 €uros.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin au comité directeur.

Grégory GOETZ
Secrétaire général

Bruno GARES
Président